

Le vice-président de la Commission européenne participe à la COMECE

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Église universelle](#), [Perepiscopus](#)

Date : 16 mars 2021

Communiqué de la COMECE :

Les délégués des Conférences épiscopales de l'Union européenne participeront à l'Assemblée de printemps de la COMECE qui se tiendra sous forme numérique les 17 et 18 mars 2021 avec la participation du vice-président de la Commission européenne, **Margaritis Schinas**.

L'Assemblée sera centrée sur les thèmes suivants : la relance après la COVID-19, les politiques de migration et d'asile et la liberté de religion au sein de l'UE.

Dans le cadre du premier anniversaire de la pandémie de COVID-19, qui a causé la mort de plus de 2,5 millions de personnes à travers le monde, les évêques de l'Union européenne échangeront sur l'état actuel du processus de relance dans l'UE et ses États membres.

Les évêques discuteront également de la manière de mieux promouvoir une approche centrée sur les personnes et fondée sur les valeurs, dans les politiques de l'UE, une question toujours plus urgente en raison de l'impact socio-économique de la crise du

coronavirus.

La participation du Vice-président de la Commission européenne, Margaritis Schinas, permettra aux évêques de l'UE d'analyser l'état d'avancement de la mise en œuvre du « dialogue ouvert, transparent et régulier » entre les Églises et les Institutions de l'UE, tel que le prévoit l'article 17 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

La réunion donnera également l'occasion aux évêques de réitérer certaines recommandations politiques concrètes en vue des futures négociations sur le Pacte européen sur la migration et l'asile. Ces recommandations sont issues d'une déclaration élaborée par le groupe de travail de la COMECE sur la migration et l'asile en décembre 2020.

À la lumière des diverses préoccupations nationales concernant la promotion et la protection de la liberté de religion au sein de l'UE, les évêques de l'Union européenne réfléchiront également à la manière de relever les défis futurs liés à ce droit fondamental.

Rien n'est dit sur les pressions exercées par la Commission européenne pour forcer la Pologne à légaliser l'avortement...